

PV N°3 - Saison 2025/2026

COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE ET RÈGLEMENTAIRE CELLULE FEMININE

date	Mardi 02 septembre 2025 - Visio
Assiste	Florent MANDIN – Kévin BELY – Céline BEZIAU

1. Engagements Foot Loisir à 8 Féminin

Date butoir d'engagement : vendredi 22 août 2025

23 équipes engagées

- Beaulieu Sport Football
- Bellevigny Foot ES
- Bernardière Cugand US
- Boufféré AS
- Boupèremonprouant FC 1
- Chauché Cop St Denis *E
- GF Nieul Jard Avrillé
- GF Rocheservière VL
- GJF Chantonay
- Givrand Aiguill. Land. Ent.
- La Bruffière AS
- Le Poiré sur Vie VF
- Les Brouzils LSG
- Longeville ES
- L'Herbergement SM
- L'Orbrie Sud Vendée
- Mareuil Sur Lay SC
- Montreverd USSAM 1
- Montreverd USSAM 2
- Mouchamps FC
- Nalliers Foot Espoir 85
- Pays de Palluau FC
- Saligny FC
- St Fulgent Vigilante
- St Georges Guyonnière FC
- Ste Hermine US
- Vieilleville la Planche (44)

2. Mise en place de la Phase 1 – 5 journées

- Par journée, les équipes ont été réparti en 7 groupes (6 gr. x 4 équipes+ 1 gr. x 3 équipes). Toutefois, les groupes varient d'une journée à l'autre, en tenant compte des kilomètres.
- Une équipe rencontre 8 à 13 équipes différentes lors de cette phase 1.

Mise en place des 2 phases (les mardis) :

- Phase 1

J1	J2	J3	J4	J5
29 sept. 2025	14 oct. 2025	04 nov. 2025	18 nov. 2025	09 déc. 2025

- Phase 2

J1	J2	J3	J4	J5	J6
20 janv. 2026	10 févr. 2026	10 mars 2026	31 mars 2026	28 avril 2026	19 mai 2026

- Rassemblement final sur 1 ou 2 sites : mardi 02 juin 2026

Mise en place d'un document / Feuille de match pour le suivi des rassemblements

Rappel : Le règlement officiel et les règles spécifiques au Foot à 8 Loisir Féminin sont en ligne sur le site (Epreuves – Statuts et Règlements – Règlements spécifiques au District de Vendée de Football)

Quelques rappels :

- En cas de modification (date, club recevant, etc.), merci de nous en informer en amont par mail à l'adresse suivante : competitions@foot85.fff.fr

- Pour tout changement de jour de la semaine, l'accord des quatre clubs concernés est obligatoire.

Merci d'anticiper vos demandes si vous n'êtes pas en mesure d'accueillir sur le créneau initialement prévu.

Un sondage sera envoyé au club à la fin de la première phase pour savoir s'il souhaite se réengager. De nouveaux clubs pourront également rejoindre la pratique loisirs.

3. Les réflexions en cours

Des réflexions sont en cours concernant la limite d'âge pour évoluer en loisirs. Actuellement, les joueuses peuvent participer en loisirs avec une licence U18F.

Le responsable de la Cellule Féminine
Florent MANDIN